

VOCATION DE ZONE

--- Limite de secteur

UAa Nom de zone / Secteur

SECTEURS A PROJET

Emplacement réservés

Elargissement de voies

Secteur de constructibilité limitée

Servitude de mixité sociale

COMPOSITION URBAINE

50m Marge de recul imposé

Marge de recul imposé

PATRIMOINE

Patrimoine bâti remarquable

Patrimoine bâti d'accompagnement

Patrimoine bâti rural

Avec changement de destination soumis à avis préalable de la CDENAF

Périmètre délimité des abords des M.H.

TRAME VERTE ET BLEUE

Espaces boisés classés "TC"

(haies 5m de part et d'autre de l'axe de plantation sous accès existant)

Haies protégées (L 123-1-57°)

Zones humides (recensement non exhaustif)

RISQUES

Zone inondables

Liste des emplacements réservés	Destination	Bénéficiaire	Surface
ER N°1	Chemin piéton	Commune	10000
ER N°2	Chemin piéton	Commune	2000
ER N°3	Chemin piéton	Commune	1000
ER N°4	Accès voirie	Commune	600
ER N°5	Elargissement de voie (rue Fouault)	Commune	300
ER N°6	Aménagement parking et équipement	Commune	3700
ER N°7	Acquisition de voirie	Commune	250
ER N°8	Chemin piéton	Commune	700
ER N°9	Aménagement carrefour	Commune	150
ER N°10	Chemin piéton	Commune	900
ER N°11	Elargissement de voie (rue des Bleuets)	Commune	900
ER N°12	Chemin piéton	Commune	1500
ER N°13	Chemin piéton	Commune	1000
ER N°14	Chemin piéton	Commune	1700
ER N°15	Chemin piéton	Commune	2200
ER N°16	Chemin piéton	Commune	200
ER N°17	Chemin piéton	Commune	330
ER N°18	Chemin piéton	Commune	175
ER N°19	Chemin piéton	Commune	2000
ER N°20	Chemin piéton	Commune	2700